



## Communiqué aux MJC de France

### Mise à mort de l'Éducation populaire à Sens (Bourgogne-Yonne) !

Sens, le 26 mars 2017

A tous les adhérents des MJC, des MPT et des associations d'Éducation Populaire,  
En octobre 2016, lors d'une convocation en mairie, la Présidente de l'association Maison des Jeunes et de la Culture de Sens apprend qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle ne disposera plus de local, ni de subvention.

Le plan élaboré par la maire et son bureau municipal est simple : *municipaliser* la MJC !

Dans un premier temps, l'association a tenté d'établir un dialogue, qu'elle aurait souhaité constructif pour la poursuite de ses activités en faveur de ses adhérents, le maintien des emplois et la survie d'une association d'Éducation Populaire Libre. Mais nous n'avons obtenu qu'un refus obstiné et catégorique sans aucune possibilité de concertation !

Face à ce dirigisme affirmé et cet autoritarisme forcené, il ne nous restait que 2 issues : la soumission ou l'affrontement. Nous avons choisi la voie de la Liberté et de l'honneur avec l'expertise d'un avocat.

Nos adhérents et nos salariés ont pris en charge la défense d'une association de 47 ans d'existence : réunions publiques d'adhérents, mise en place de pétition (5000 signatures), rassemblement et surtout un travail médiatique national : le Monde, Libération, Nouvel Obs, la chronique de Ferroni sur Inter, l'AFP...

Conscient de la valeur de notre combat qui porte déjà ses fruits (3 victoires au tribunal administratif) et parce qu'en nous soutenant les uns les autres, nous décuplons notre capacité à défendre nos valeurs communes, l'union général des syndicats de la FERC-CGT des MJC a adopté une motion de soutien. Une MJC nous a fait un don de 1000€ avant l'arrivée de ce communiqué !

Voilà maintenant 5 mois que nous luttons pour notre survie. Nous en sommes fiers ! Mais la poursuite de nos activités et notre défense ont un coût. **C'est pourquoi, nous vous demandons de nous soutenir économiquement en nous faisant un don d'1 ou 2 d'euros par adhérent, selon vos possibilités.**

A travers notre combat et notre insoumission, c'est la fierté de l'éducation populaire, des Maisons des Jeunes et de la Culture, des Maisons pour tous mais aussi, bien au-delà, du monde associatif dans son ensemble que nous défendons !

Nous comptons sur vous !

Avec toute notre amitié,

Pour le Conseil d'administration,  
La Présidente, Catherine CREVOISIER

PS : Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter à notre [page internet](#)  
Et notamment sur la page « [Avenir MJC](#) »  
[La pétition est accessible ici](#)

## MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

3, place Etienne Dolet  
89100 SENS

Tél. : 03.86.83.86.00  
Fax : 03.86.83.86.01  
contact@mjc-sens.com  
www.mjc-sens.com

La MJC de Sens est affiliée à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de Bourgogne, agréée par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports n°8933  
SIRET : 778 693 069 00024